

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES ACADEMICUS

8 JUIN 1937

SÉANCE DE DISTRIBUTION
DES PRIX DE CONCOURS

ALLOCUTION DU RECTEUR ET RAPPORTS
DES JURYS



GENÈVE
IMPRIMERIE GEORGES PRIVAT

1937

ALLOCUTION DU RECTEUR A LA SÉANCE DU DIES ACADEMICUS

du mardi 8 juin 1937

PAR

M. le professeur William E. RAPPARD

L'organisation de notre *Dies academicus* a toujours été pour le recteur et le Bureau du Sénat universitaire une source de graves embarras.

Qu'une fois par an au moins l'Université tout entière s'assemble pour prendre conscience de son existence collective, cela paraît naturel et légitime. Et cela paraît d'autant plus nécessaire que la diversité de ses activités, la dispersion de ses Facultés ainsi que le peu d'homogénéité de ses membres — professeurs et étudiants — risquent toujours de lui faire oublier son unité foncière.

Mais si tous paraissent d'accord pour souhaiter cette réunion annuelle, les étudiants, au cours de ces années dernières, ont été presque aussi unanimes à la célébrer... en s'abstenant d'y paraître ! Or il est évident que sans la participation nombreuse et empressée des étudiants, elle ne saurait atteindre son but.

Comment donc assurer cette participation ? La contrainte ? Qui pourrait y songer ? La contrainte, en effet, si elle ne compte que trop de partisans dans le monde contemporain, n'a jamais réussi à peupler que les prisons, ou à transformer en prisons tous les lieux où ses victimes se voyaient enfermées. Or, l'Université, loin d'être une maison de détention, est au contraire pour tous ceux qui ont compris sa haute et généreuse mission, la grande maison de l'émancipation humaine.

Celle à qui nous demandons de nous affranchir de tant de contraintes, — contraintes de l'ignorance, de l'incompréhension, des préjugés, de la misère même — se renierait elle-même si elle recourait jamais à la contrainte, fût-ce pour obliger ses fils à mieux bénéficier de ses présents libérateurs.

Non. Pour remplir cette salle en ce jour anniversaire de la fondation de l'Académie de Calvin, c'est de l'esprit de la doctrine du Réformateur et non de l'exemple de son tempérament ni des procédés de son temps, que nous voulons nous inspirer. Faire en sorte que cette séance laisse à tous les participants le souvenir d'une matinée dont ils seront heureux, — oserais-je dire impatients ? — de renouveler l'expérience, telle a été notre ambition.

Pour cela notre premier soin a été d'en alléger le programme pour en abrégé la durée. Nul n'a songé à renoncer à l'agrément des auditions musicales que nous devons au talent et au dévouement de l'orchestre académique. Nul n'a songé non plus à nous priver du privilège d'entendre le Président du Département de l'Instruction publique, dont nous nous réjouissons au contraire d'applaudir la parole, qu'elle nous apporte encouragements, critiques ou remontrances.

Mais c'est en dispensant les éminents auteurs des rapports sur les nombreux prix universitaires de la lecture de leurs exposés, que nous avons réalisé l'économie de temps qui a paru nécessaire, d'une part pour réduire la durée de notre séance, et de l'autre pour y faire figurer des communications nouvelles.

Ce n'est du reste ni sans quelque hésitation, ni sans de réels regrets que nous soumettons cette innovation à votre appréciation. Si les étudiants que nous avons consultés à ce propos ont tous insisté sur l'impossibilité où ils se trouvaient de s'intéresser à des rapports relatifs à des matières qui, étant toutes spéciales, étaient de ce fait fatalement toujours étrangères aux disciplines préférées de la plupart d'entre eux, il faut sans doute voir là un signe des temps.

Les plus indulgents attribueront ce défaut d'altruisme intellectuel à la spécialisation scientifique, plus favorable, évidemment, aux découvertes particulières qu'au développement de la culture générale. D'autres, plus sévères, seront peut-être portés à le reprocher, comme une infériorité, à l'impatience de la

jeune génération, excitée jusqu'à l'énervement par le rythme sans cesse accéléré de la vie moderne. Il est certain que l'esprit de cette génération ne s'attarde guère au jardin paisible où pousse, pour ceux qui s'accordent le temps et s'imposent l'effort de la cultiver, la fleur délicate du véritable humanisme.

Quoi qu'il en soit, le fait paraît bien acquis : nos étudiants ne reviendront nombreux à notre *Dies academicus* que le jour où ils ne se sentiront plus exposés à y subir la lecture d'une douzaine de rapports, dont aucun ne peut les intéresser tous et dont la plupart n'intéressent qu'une faible minorité. Que celui d'entre nous leur jette la première pierre du reste, qui peut honnêtement déclarer qu'il ne garde de cette lecture au cours des années passées que des souvenirs de délectation intellectuelle !

Bien entendu, il ne s'agit nullement dans notre pensée de supprimer ni les prix, ni les rapports de jurys, ni même la lecture et la publication de ces rapports. Il s'agit simplement de transférer leur audition de notre séance plénière du matin aux réunions de Facultés l'après-midi. Nous espérons et nous pensons que les auteurs, auxquels va toute notre plus chaleureuse reconnaissance, y trouveront des auditeurs non moins nombreux et certainement plus attentifs, parce que mieux préparés à comprendre leurs exposés.

Nous gagnerons du temps aussi en astreignant le recteur à la plus grande concision. Il imitera ses prédécesseurs immédiats en substituant une rapide allocution au volumineux rapport administratif qu'il se croyait jadis tenu de présenter et dont le texte continuera naturellement à figurer dans notre publication annuelle.

Ainsi la durée de notre séance serait réduite de plus de moitié, si nous n'avions inscrit à son ordre du jour deux discours d'étudiants. L'un de nos jeunes orateurs sera le président de l'Association générale des étudiants. Il compte nous exposer brièvement le fruit de ses expériences en nous faisant part des réflexions, des regrets et des vœux qu'elles lui ont suggérés. L'autre, désigné à notre choix par un comité d'étudiants, nous annonce une communication dont le titre fait peut-être présager une critique de l'Université libérale, telle qu'elle fut définie ici-même au début du semestre d'hiver.

Voilà donc expliqué, et je l'espère justifié, à vos yeux tout

au moins, Mesdames et Messieurs les étudiants, le programme de notre séance. Si ce programme, allégé et rajeuni pour vous paraître plus attrayant, n'a pas suffi à vous attirer dans cette salle, ne suffit pas à vous y retenir attentifs, et ne suffira pas à vous y ramener nombreux l'an prochain, c'est ou que nous avons mal jugé vos préférences, ou que vous avez mal choisi vos porte-parole, ou que vous êtes décidément bien difficiles à contenter ! Ce programme n'a pas été sans donner lieu à de sérieuses réserves de la part de certains de nos collègues, tant en raison de ce qui y figure, qu'en raison de ce qui n'y figure plus. Nous ne l'avons établi qu'à titre d'expérience. A nous et nos successeurs de le retenir, de le rejeter ou de l'amender selon l'issue de cette expérience et les besoins de l'avenir.

Et voilà l'allocution rectorale presque à demi achevée. Il ne me reste qu'à vous présenter quelques brèves informations d'intérêt général, à dire le regret que nous causent plusieurs départs et à exprimer notre gratitude à tous ceux qui l'ont méritée par des services rendus à notre Maison.

* * *

Quelques informations.

La vie de l'Université, envisagée sous son aspect pédagogique, est faite de la collaboration des professeurs et des étudiants. Quelques informations sur les uns et les autres doivent donc trouver place ici.

Le nombre des étudiants réguliers, qui était de 1080 au semestre d'hiver 1935-1936, est tombé à 1012 au semestre dernier. Celui des auditeurs est resté fixé exactement à 253 au cours de ces deux semestres. Le nombre des étudiants genevois et confédérés est resté presque stable, étant tombé de 646 à 642, alors que celui des étrangers accuse un recul de 64, tombant de 434 à 370.

Parmi les nombreuses circonstances étrangères à l'Université elle-même qui influent sur la fréquentation de ses auditeurs, la plupart nous ont été nettement défavorables dans cette triste période d'après-guerre. L'appauvrissement général, le nationalisme politique, qui détourne tant de jeunes gens des études à l'étranger, et le nationalisme économique, qui les

y prive des moyens de paiement, — tous ces facteurs sont évidemment contraires à la prospérité d'une institution dont, au semestre d'hiver 1913-1914, 79,2 % des étudiants réguliers étaient de nationalité étrangère.

A ces facteurs défavorables s'ajoutait jusqu'en 1936 la cherté relative de la vie en Suisse, consécutive à notre politique économique, sociale et monétaire. La dévaluation de notre monnaie nationale, en septembre 1936, et l'abaissement du niveau général de nos prix estimés en or qui s'en est suivi, auraient dû, semble-t-il, se traduire par une augmentation de nos effectifs. La vie n'en devenait-elle pas meilleur marché en Suisse pour les étrangers et plus chère à l'étranger pour les Suisses ?

Nos statistiques ne nous permettent hélas ! pas de constater une telle conséquence, ni pour le semestre passé, ni même pour celui en cours, dont les résultats ne sont du reste pas encore définitifs.

Nous en sommes donc réduits à espérer que le retour de relations politiques et économiques plus normales, qu'avec toute l'humanité civilisée, nous appelons de nos vœux les plus fervents, ramènera à notre Université la prospérité matérielle qu'elle a connue avant la guerre et qu'elle retrouvera sans doute lorsque la paix aura véritablement été rétablie entre les nations.

Quant au corps enseignant, il s'est enrichi au cours de l'exercice écoulé, de 14 nominations nouvelles. Parmi celles-ci :

Trois avaient pour effet d'appeler parmi nous des professeurs ordinaires. Ce sont M. Wolfgang Liebeskind et M. Marcel Gysin, qui étaient déjà des nôtres en qualité de professeurs extraordinaires, et M. Marcel Raymond, qui a inauguré avec éclat son enseignement dans la chaire illustrée naguère par M. Bernard Bouvier et par Albert Thibaudet.

Quatre ont appelé parmi nous des professeurs extraordinaires : M. Georges de Rham, professeur à l'Université de Lausanne, nommé à la Faculté des sciences ; M. Maurice Battelli, à la Faculté de droit ; le Dr Théodore Reh, à la Faculté de médecine, et le pasteur Henri D'Espine, à la Faculté autonome de théologie protestante.

Trois nous ont valu la collaboration de chargés de cours :

M. H. de Ziegler, homme de lettres et professeur au Collège ; M. E. Comte, docteur en médecine dentaire et M. Léopold Boissier, secrétaire-général de l'Union interparlementaire.

Et enfin quatre ont approuvé des requêtes de privat-docents : M. Erwin Haymann, à la Faculté de droit ; M. Morduch Jckowicz, M. Josel Szepsenwol et M. Robert Sulzer, tous trois à la Faculté de médecine.

Vu les limites que je me suis imposées dans cette allocution, je dois me borner à souhaiter à ces nouveaux collègues une cordiale bienvenue parmi nous.

Je me sens obligé, cependant, tant l'importance de la question me paraît vitale pour l'avenir de notre Université, de présenter à ce propos une observation générale.

La crise, ou plutôt la dépression prolongée que traversent les finances publiques de notre canton, interdisent de plus en plus au gouvernement d'offrir aux maîtres nouvellement nommés des situations qui leur permettraient de consacrer toutes leurs énergies à leurs travaux scientifiques et à leur enseignement universitaire. C'est là un fait déplorable en lui-même et qui pourrait devenir menaçant pour le bon renom et pour l'existence même de l'Université de Genève. Car si une université peut vivre avec des effectifs d'étudiants réduits, elle aurait perdu jusqu'à sa raison d'être le jour où elle ne compterait plus de maîtres à qui les circonstances matérielles permettent de se vouer entièrement à leur enseignement académique et à leurs recherches spéciales.

L'Université de Genève n'ignore rien de la fatalité qui pèse sur elle. Ses maîtres l'ont montré en subissant sans une protestation et presque sans un murmure toutes les compressions dont leurs chaires ont été l'objet. Et le professeur de finances publiques qui a l'honneur de parler en leur nom à cet instant est peut-être plus sensible que tout autre aux nécessités qu'impose à nos autorités politiques le souci légitime et méritoire du rétablissement de l'équilibre budgétaire. Mais si l'Université comprend donc toutes les difficultés que présente pour le gouvernement la tâche d'administrer, avec des ressources limitées, une collectivité appauvrie, elle espère que le gouvernement, de son côté, comprendra les difficultés de la sienne. Il importe, en effet, au salut de notre Maison, qu'on le sache dans les milieux extérieurs dont il dépend : à la longue il serait

impossible de faire vivre, au XXe siècle, un établissement d'enseignement supérieur digne du nom d'université, au moyen de traitements d'appoint et de collaborations accessoires.

De tous les expédients destinés à assurer à l'Université le service de véritables savants, sans donner lieu aux frais que nécessite leur entretien matériel, le moins fâcheux est sans doute celui que nous offrent la confraternité académique et la solidarité dans la gêne, qui nous unissent à nos excellents voisins vaudois. Que cela me soit l'occasion d'adresser à nouveau à l'Université de Lausanne, qui vient de fêter avec éclat le quatrième centenaire de sa fondation, nos vœux les plus chaleureux. Nous y ajoutons nos remerciements les plus vifs de ce qu'elle ait bien voulu inscrire cinq des nôtres parmi les savants qu'elle a honorés à ce propos.

Si, dans les informations auxquelles est consacré ce chapitre, je ne mentionne pas toutes les distinctions dont tant de nos maîtres ont été l'objet au cours de l'année écoulée, c'est pour une raison qui, sans désobliger personne, nous flattera tous collectivement : ces distinctions sont, en effet, si nombreuses que leur énumération même doit être renvoyée à notre rapport écrit.

Parmi les manifestations académiques, je ne signalerai ici, vu leur importance et leur succès, que les Journées d'études bancaires, les 18, 19 et 20 mars, et l'inauguration du buste de notre ancien collègue Robert Chodat, le 21 novembre 1936.

Enfin, je rappelle qu'avec l'approbation du Conseil d'Etat nous avons accordé le doctorat *honoris causa* — distinction dont l'Université de Genève n'a jamais été prodigue, — à notre nouveau combourgeois d'honneur, M. Otto Barblan et à un savant théologien orientaliste, M. Antoine-J. Baumgartner.

* * *

Les départs.

Depuis un an, la mort a douloureusement frappé notre Maison en la personne de quatre de ses maîtres et anciens maîtres et de deux de ses étudiants.

Ce n'est pas ici l'occasion de prononcer l'éloge funèbre des disparus. Mais nous nous souvenons avec émotion et gratitude

des professeurs honoraires Amé Pictet et Rodolphe Weber, ce dernier ancien recteur, d'Auguste Gampert, professeur ordinaire et doyen de la Faculté de théologie, et de Jude Süß, privat-docent à la Faculté de droit. Avec des talents, pendant une durée et à des postes divers, ces maîtres ont tous servi fidèlement notre Maison et leur souvenir demeurera vivant parmi nous.

Nous avons eu le chagrin de perdre aussi, et en des circonstances particulièrement tragiques, deux étudiants étrangers, M. Mehmet Kâni, de la Faculté des sciences économiques et sociales, et Mlle Erika Huldshinsky, de la Faculté des lettres. Que leurs familles veuillent bien trouver ici l'hommage de la sympathie de l'Université de Genève.

Le rapport administratif de l'an dernier a déjà enregistré la démission de trois de nos collègues qui, nés en 1861, ont été atteints par l'impitoyable limite d'âge en 1936. Bien heureusement, ils sont toujours des nôtres et toujours également dévoués aux intérêts supérieurs de notre Maison. Ce sont M. Charles Borgeaud, notre maître vénéré, auquel, je l'espère, les recteurs pourront recourir souvent encore, comme j'ai eu l'occasion de le faire ces tout derniers jours, lorsqu'il s'agira de préciser quelque point d'histoire ou de rédiger quelque adresse académique ; M. Georges Thudichum, l'animateur infatigable de nos Cours de vacances, qui enseigne, avec la phonétique, l'art d'être jeune à des élèves qui ont plus d'un demi-siècle de moins que lui ; M. Dmitry Mirimanoff, dont l'Université de Lausanne vient hier encore de reconnaître les mérites en lui conférant un doctorat *honoris causa*.

Si je me suis permis, après mon prédécesseur, de mentionner ces trois collègues, c'est que l'on n'évoque jamais trop, pour le plus grand bien des générations plus jeunes, le souvenir de leur carrière et l'exemple de leurs vertus universitaires.

Deux autres de nos collègues septuagénaires ont manifesté tout récemment le désir de renoncer à leur enseignement. Ce sont MM. John Gaillard et Bernard Wiki. Le professeur Gaillard, qui aspirait déjà il y a quelque temps à la retraite, n'était resté à son poste qu'à la demande de ses collègues et notamment de son doyen Auguste Gampert. Un de ses derniers

devoirs fut, au décès de celui-ci, de présider sa Faculté, qu'il avait fidèlement servie pendant vingt-deux ans. Quant à M. Wiki, son départ est un chagrin personnel pour tous ses collègues. Nul n'en est affligé plus que votre serviteur qui, il y a dix ans, avait eu l'occasion d'éprouver son amitié et son dévouement, dont une modestie charmante faisait particulièrement apprécier le mérite, alors que nous faisons partie ensemble du Bureau du Sénat universitaire, de 1924 à 1928.

Enfin, je dois signaler la retraite de M. Mossaz, le dévoué trésorier de l'Université pendant un quart de siècle, auquel a succédé son collaborateur, M. Gustave Michaud, et le départ pour des sphères administratives plus éthérées de M. André Archinard, pendant six ans secrétaire de l'Université. Il faut savoir par expérience combien la sérénité, la santé et même la réputation d'un recteur dépendent de la conscience, du tact et de la mémoire du secrétaire, pour comprendre les regrets et les appréhensions que j'ai éprouvés au lendemain même de mon entrée en fonctions de me voir privé de la collaboration de cet indispensable chef de cabinet. Mes regrets et mes appréhensions se sont bien vite atténués grâce aux qualités dont veut bien me faire bénéficier M. Hermann Blanc, qui a succédé à M. Archinard. A l'égard de ce dernier, mes souvenirs reconnaissants demeurent intacts. En mon nom personnel comme au nom de mes trois prédécesseurs immédiats au rectorat, ainsi qu'au nom de l'Université tout entière, je suis heureux de dire publiquement à M. Archinard toute notre gratitude de tout ce que nous lui devons et de lui souhaiter bonheur et prospérité dans ses nouvelles fonctions.

* * *

Remerciements.

Et voici opérée la transition des adieux et des regrets aux remerciements par lesquels je veux terminer ces quelques propos.

Si je n'avais ici à exprimer que des sentiments personnels, mes premiers remerciements iraient à mes collègues universitaires et notamment aux membres du Bureau du Sénat qui supportent avec moi, en l'allégeant pour moi, la charge de l'administration de notre Maison commune. Leur confiance

affectueuse, à laquelle je dois cet onéreux présent, m'en a presque fait oublier le poids, tout en m'en faisant toujours mieux apprécier l'intérêt et même goûter le charme.

Mais c'est au nom de l'Université que je parle et c'est en son nom que je dois proclamer notre reconnaissance envers ceux qui, à des titres divers, sont ses bienfaiteurs.

Je dois mentionner tout d'abord notre vieille et toujours généreuse amie, la Société académique. Si ses libéralités sont, hélas, d'autant moins abondantes que les temps sont plus durs, qu'elle soit bien assurée qu'elles sont d'autant plus utiles et d'autant plus appréciées. Que tous ses membres, dont beaucoup nous font l'honneur d'assister à cette séance, que son Comité et que son Président, M. de Ziegler, reçoivent ici l'hommage de notre plus vive gratitude.

Ce que la Société académique est pour notre Maison, l'Association des anciens étudiants l'est pour ses habitants. L'assistance que cette utile institution apporte à quelques-uns de nos élèves devrait la rendre particulièrement chère à tous leurs camarades. Il est sans doute chimérique de prévoir qu'un jour notre Alma Mater puisse connaître une destinée exempte de soucis matériels, grâce à la piété filiale de ses enfants, comme telles des grandes universités américaines. Mais serait-il excessif d'espérer que, grâce aux efforts de l'Association des anciens étudiants, beaucoup de nos diplômés voudront bien, au cours ou au terme d'une carrière prospère, se souvenir avec générosité de celle à qui ils doivent une partie de leurs succès professionnels ? Notre gratitude serait à la mesure de nos besoins, qui sont immenses.

La Maison internationale des étudiants est un autre auxiliaire précieux de notre Université. Vivant de libéralités et de désintéressements personnels étrangers à Genève et à la Suisse, pour la plupart, cette institution, inspirée de modèles également étrangers, nous rend des services appréciables. Foyer où plusieurs étudiants trouvent à bon compte le logement et l'entretien, ainsi qu'un accueil toujours amical, il sert en même temps de lieu de réunion occasionnel à nos Facultés et à diverses sociétés d'étudiants. Que les fondateurs, les bienfaiteurs et les directeurs de la Maison internationale de la rue Calvin soient assurés de notre vive reconnaissance. L'Université regrette seulement que la modestie de ses propres res-

sources l'empêche de faire plus pour cette institution hospitalière qui, elle, fait tant pour nous.

Comment ne pas se souvenir avec gratitude aussi du Foyer des étudiantes et de toute la sollicitude active et discrète que met à son service depuis plusieurs années déjà sa dévouée directrice ?

La liste des amis de notre Alma Mater ne cesse de s'allonger. Au cours de l'année écoulée, l'Institut de botanique générale a reçu des matériaux mycologiques du legs de M. Charles-Edouard Martin, ainsi que des figures botaniques peintes par le peintre Pautex, remises par Mlle Pautex. De la même main généreuse, le Laboratoire de pharmacognosie a reçu des peintures du même artiste.

Les Laboratoires de chimie inorganique, organique, pharmaceutique et analytique ont reçu des allocations de la Fondation Rockefeller.

Le comité des Conférences internationales de mathématiques a reçu, de trois généreux donateurs anonymes, une somme de 3700 francs pour lui permettre de poursuivre son intéressante entreprise.

La Société d'assurance « La Genevoise » a fait un don en argent à la bibliothèque de mathématiques.

Enfin, notre savant collègue, le professeur Edouard Claparède, douloureusement frappé dans ses affections paternelles, a bien voulu nous faire part de son intention de créer un prix et une bourse en souvenir de son fils Jean-Louis. Les modalités et l'affectation particulière de cette générosité, qui n'ont pas encore été définitivement arrêtées, seront signalées dans des communications ultérieures. Mais que, dès maintenant, M. et Mme Edouard Claparède veuillent bien recevoir, avec l'assurance cordiale de notre vive sympathie, celle de notre chaleureuse reconnaissance.

Je termine cette énumération de bienfaits reçus en me tournant vers les représentants de nos autorités politiques, qui sont en même temps les représentants de notre principal mécène, le peuple de Genève.

Celui-ci est le père de notre Université. Comme la plupart des pères, il a plus souvent l'occasion de s'inquiéter des dépenses dont le charge son insatiable progéniture que de recueillir d'elle des protestations de gratitude émue. Cette gra-

titude, qu'il le sache, n'en est pas moins vive ni moins profonde. Comme la plupart des fils, l'Université est même si pénétrée de l'affection et de la bonté de son père nourricier, qu'elle est toujours portée à les croire inépuisables. Qu'il ne se laisse donc jamais importuner par les demandes incessantes que nous inspire notre confiance filiale et qu'il mesure à notre insistance même et notre attachement et notre reconnaissance, trop instinctifs pour n'être pas le plus souvent muets.

La Ville de Genève, en sa qualité de propriétaire de nombreux musées et collections scientifiques, et surtout en sa qualité de propriétaire de la Bibliothèque publique et universitaire, est pour notre Université un auxiliaire indispensable. Lorsque les travaux d'aménagement de cette bibliothèque seront enfin achevés — on nous promet cette aubaine pour la rentrée d'automne — notre gratitude aura un nouveau motif et une nouvelle occasion de s'affirmer. Dès aujourd'hui, cependant, que MM. les représentants du Conseil administratif, que je remercie de la faveur qu'ils nous font en honorant cette séance de leur présence, veuillent bien agréer pour eux-mêmes et transmettre à leurs collègues du gouvernement et du parlement municipal l'assurance du reconnaissant dévouement de l'Université. Les services inappréciables que nous rend la Ville de Genève, en nous laissant bénéficier des trésors de son riche patrimoine scientifique et artistique, se rehaussent du reste toujours de bonne grâce. C'est à elle, en effet, que nous devons aussi la parure florale qu'elle a bien voulu prêter à l'austérité de ces lieux.

Quant à la République de Genève et à vous, Monsieur Adrien Lachenal, qui avez bien voulu négliger pour un matin vos devoirs de législateur fédéral pour la représenter auprès de nous en votre double qualité de chef de son gouvernement et de Président du Département de l'Instruction publique, il m'est difficile de trouver les mots appropriés pour vous dire nos sentiments.

Il ne se passe guère de jour, en effet, où je ne sois appelé à vous adresser au moins une lettre et il m'arrive souvent de vous en adresser plusieurs par le même courrier. Ces missives innombrables, dont je m'excuse une fois de plus, sont moins souvent chargées de reconnaissance que destinées à vous fournir l'occasion de nous l'inspirer. Mais, quel que soit

le sort que vous leur réserviez, soyez assuré que l'Université de Genève n'est pas une ingrate. Elle apprécie plus que jamais, en ces temps de pénurie financière, les sacrifices qu'au nom de la collectivité genevoise, votre gouvernement et votre département font pour elle. Et elle apprécie aussi les talents personnels que vous mettez au service de notre Maison, comme de notre pays tout entier.

L'Université, vous le savez, est pour notre petite République un enfant cher, quel que soit le souci qu'elle mette à réduire son train de vie et quelle que soit votre ardeur à l'y obliger. Mais nous savons aussi — et c'est pour nous un puissant réconfort — que l'Université est pour notre République un enfant chéri. Nous savons que vous, en particulier, Monsieur le Président, vous la chérissez à la fois comme un père et comme un fils. Permettez-nous, en adressant par votre intermédiaire au peuple de Genève l'hommage de notre reconnaissance pour tout ce qu'il fait pour son Académie depuis bientôt quatre siècles, de la recommander avec ferveur et avec confiance à sa fidèle affection et à votre sollicitude éclairée.

